

MONTVILLE

STAGE THÉÂTRE

Animé par Julia Picquet
comédienne et metteuse en scène

20 - 24 octobre 2025

Inscription auprès
de la Mairie
avant le 15 octobre
Plus d'infos sur



Montville.fr



Montville
Ma Ville



Montville
Ma Ville

À LA SALLE JEAN-LOUP CHRÉTIEN

- 7 - 16 ans • 10h - 12h30
- Tout public dès 7 ans • 13h30 - 16h

Tarif pour le stage

50 € (Montvillais) / 60 € (hors-commune)

» INFOS & INSCRIPTIONS

02 32 93 91 07 | ecoledesarts@montville.fr



- Informations générales -

- Dans le cadre de son École des Arts, la Ville de Montville propose un **stage de Théâtre du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025**.

Ce stage sera animé par Julia Picquet, comédienne et metteuse en scène.

- Il se déroulera à la salle Jean-Loup Chrétien de Montville en cinq séances d'une durée de 2h30.

- Deux formules sont proposées.

Séances à destination des 7 - 16 ans, de 10h à 12h30.

Séances tout public à partir de 7 ans, de 13h30 à 16h.

- Une représentation commune sera organisée en fin de stage.
- Chaque session est limitée à 14 participants.

- Inscriptions -

- Le prix du stage de cinq séances s'élève à 50 euros pour les Montvillais et 60 euros pour les non Montvillais.

- Le dossier d'inscription doit être complet et contenir les pièces suivantes

- le bulletin d'inscription (p. 4) complété et signé,
- une attestation d'assurance individuelle accident et responsabilité civile au nom du stagiaire.

Il doit être déposé ou retourné avant le **15 octobre 2025** à l'adresse suivante

Mairie de Montville
Ecole des arts
21 place du Général Leclerc
76 710 Montville

**La réservation ne sera confirmée
qu'après réception du dossier d'inscription complet.**

- Règlement -

- Le paiement s'effectuera auprès du Trésor public à réception de l'avis des sommes à payer.

- Convocations -

Les convocations ainsi que les informations pratiques seront adressées aux stagiaires quelques jours avant le stage.

- Annulation du stage -

La Ville de Montville se réserve le droit d'annuler le stage sous préavis de cinq jours francs avec remboursement des sommes payées, le cas échéant.

- Désistement -

En cas d'annulation par le stagiaire de tout ou partie des séances, l'intégralité du stage est dûe.

- Particularités -

La Mairie de Montville se réserve le droit de mettre fin au stage d'un participant dans le cas où celui-ci manquerait gravement aux consignes de sécurité ou à la discipline (mise en danger d'autrui, de lui-même, empêchement de faire fonctionner, insultes...). Ces faits seront signalés à la famille ou au responsable légal. L'exclusion pourra être prononcée. Dans ce cas, l'intégralité du stage est dûe.



**- Bulletin d'inscription au Stage de Théâtre
organisé par la Ville de Montville
du 20 au 24 octobre 2025**

Nom* : Prénom* :

Sexe* : M F Date de naissance* : / /

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Téléphone portable* :

Courriel* :

Session* : Matin Après-midi

*mention obligatoire

- Autorisation parentale (pour les stagiaires mineurs) -

- Je soussigné(e) (Nom - Prénom) déclare avoir pris connaissance de toutes les informations ci-contre concernant le stage de Théâtre et déclare que tous les renseignements que je fournis sont exacts.
- J'autorise mon fils ou ma fille à participer au stage théâtre organisé du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025.
- En cas d'accident ou d'affection aiguë, j'autorise les organisateurs à prendre toute mesure d'urgence pour une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.
- Je m'engage à régler l'intégralité des droits d'inscription à réception de l'avis des sommes à payer.
- J'autorise expressément les organisateurs du stage ainsi que leurs ayant droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles le jeune pourrait apparaître, prises à l'occasion du stage, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.
- J'autorise mon fils ou ma fille à rentrer seul à l'issue de la journée : oui non

Assurance des stagiaires

La Ville de Montville souscrit une assurance auprès de SMACL pour ses activités et animations. Tout stagiaire doit également avoir souscrit une assurance individuelle accident et responsabilité civile de particulier.

Inscription

L'attestation d'assurance doit être jointe au présent bulletin d'inscription.

Date / /

signature des parents ou du responsable légal
précédée de la mention « lu et approuvé »